

1992

Anse des Galères



L'anse de Capelles, aujourd'hui anse des Galères, est citée dans un registre des *Introitus et Exitus*, conservé aux Archives Vaticanes sous la cote N°28, relatant les dépenses consenties en 1318/19 pour l'établissement d'un chantier naval et la construction de cinq galères à Narbonne.

Extrait d'après Ch. Bourel de la Roncière, Une escadre franco-papale (1318-1320). In: *Mélanges d'archéologie et d'histoire* T. 13, 1893. pp. 397-418.

« Louis de Clermont, le futur duc de Bourbon, avait pris la croix à Paris en 1316 ; beaucoup de français étaient disposés à le suivre, Philippe V, roi de France, était favorable à l'expédition menée par les chevaliers croisés vers la terre sainte.



Flotte de galères du XIV^e siècle.

Philippe V charge Mathieu de Varenne (descendant du 1^{er} amiral de France Florent de Varenne) de former une escadre de dix galères et d'en prendre le commandement : cinq devaient être achetées à Marseille et cinq construites à Narbonne. En août 1318, accompagné par Arnaud Figières, sergent d'armes du roi, Mathieu de Varenne muni d'instructions et disposant d'un crédit de 64 000 florins déposés chez les banquiers montpelliérains, s'arrêta quelques jours à Avignon



Chantier naval du XIV^e siècle.

pour faire part de sa mission au pape Jean XXII.

Le chantier de construction se trouvait dans l'étang de Bages, au lieu-dit Capelas (Capelles), endroit désert où tout était à créer.

Ce lieu était cependant un endroit stratégique, une anse protégée avec un accès direct à la mer, à proximité de Narbonne. Le bois abattu dans les forêts des alentours étaient charriés par l'Aude jusqu'à Narbonne, d'autres apportés par charrettes.

Au mois de mars 1319, des clôtures en bois, des maisons et des ateliers en planches surgirent du sol à Capelas. L'ingénieur en chef, le grand-maître des galères, Pierre de Berre avait sous ses ordres cent vingt charpentiers et soixante calfats. Lorsque les carènes furent terminées trois cents hommes les poussèrent à l'eau, dans une tranchée creusée en déclive sous la proue. Seules les œuvres vives des galères furent exécutées à Capelas.

Les rames furent fabriquées à Narbonne dont l'atelier était la maison des Dominicains.

Les anneaux de fer qui retenaient les rames avaient été achetés à St. Pons, les mâts, ancres et grappins à Perpignan.

Vingt-cinq femmes de Marseille travaillaient à la confection des voiles, cousues avec du fil de Bourgogne. Sur chacune d'elles se détachait une croix en soie rouge ou bleuâtre.

Un grand maître de l'artillerie, Maître Antoine, a confectionné dans un atelier de Narbonne 545 arbalètes ne constituant qu'une partie de l'armement.

Tous les parements de l'escadre avaient été commandés à Paris : 800 panonceaux, 30 bannières, 12 flammes et 1 étendard de lin. Elles portaient les armes de France, du capitaine de l'escadre Mathieu de Varenne et les bannières aux armes de l'Eglise.

La galère capitane, sur laquelle était planté l'étendard, se distinguait des autres par plusieurs particularités : une tente se dressait à la poupe, quatre grandes lanternes à signaux étaient arborées la nuit au mât. Elle était semble-t-il, peinte en rouge selon la règle constante des marines de guerre Méditerranéennes.

Quand l'approvisionnement en biscuit, fèves, pois et farine fut arrivé de Collioure, Mathieu de Varennes donna le signal de départ pour Marseille.

Les deux grosses galères et les trois petites construites à Capelas et une sixième achetée précédemment le suivaient. Le 16 juillet 1319, il avait quitté Narbonne et au début d'août il était à Marseille [...] »

A peine l'escadre était-elle en mer que le chantier de Capelas disparut. Maisons, ateliers, tout fut dépecé et les matériaux vendus. Narbonne ne profita donc pas de cette activité extraordinaire qui eut pour théâtre l'étang de Bages et qui aurait pu doter la ville d'un arsenal maritime. L'année suivante, l'Aude changeant brusquement son cours, alla déboucher au grau de Vendres.

Le court de l'histoire changera brusquement la destinée des galères de la flotte royale. Elles ne servirent jamais à la croisade.

Le 30 août 1319, Mathieu de Varennes recevait, de la curie pontificale l'ordre de livrer les dix galères au roi Robert de Sicile qui avait un besoin urgent d'une flotte de guerre. La flotte cingla vers Gênes où elle subit une lourde défaite et finalement les galères furent coulées ou enlevées.



Installation du chantier de fouille.



Plan de localisation des sondages.

Depuis cette période l'anse de Capelles prendra l'appellation d'anse des Galères. Nous ne connaissons pas l'emplacement exact du chantier naval mais certains vestiges subsistent peut-être et auraient pu être mis au jour au cours de nos recherches.

Située dans la partie la plus au nord de l'étang de Bages, l'anse est bordée sur trois côtés, à l'est, au nord et à l'ouest, par les talus du plateau du Quatorze entamés par les extractions de pierres pratiquées depuis l'antiquité. La partie sud est largement ouverte avec à l'horizon l'éperon rocheux de Bages. Plusieurs décharges de matériaux de démolition et des rebuts de fabrication des briquèteries locales ont largement réduit la superficie de l'anse le long des rivages nord et ouest. A l'est, ce sont les installations militaires, buttes, talus, pas de tir et quelques trous d'obus qui dessinent le paysage depuis la fin du XIX^e siècle.

Malgré toutes ces atteintes et ces blessures, contemplée depuis les terrasses rocheuses environnantes, l'anse offre un paysage sauvage où la nature cicatrise tant bien que mal les malveillances des hommes.



Hiver 2011/2012 anse des Galères prise dans les glaces.

La poursuite de notre projet sur la localisation des ports antiques nous a inévitablement amené à prospecter dans l'anse, depuis le rivage est vers l'intérieur de l'étang, à la recherche du paléorivage et des indices des activités humaines liées au milieu lagunaire et marin.

Les plages de l'étang ne présentent pas de remaniements destructeurs. Cependant la pollution se signale par des résidus de matériaux de démolition. Malgré cela, l'anthropisation antique est encore perceptible et l'on peut observer des tessons de céramique commune et sigillée, des tesselles de mosaïque, des clous en bronze et notamment, une monnaie de Trajan découverte sur la plage.

Sur ce rivage, quatre jetées en pierre apparaissent périodiquement selon les fluctuations du niveau de l'étang. Deux d'entre elles, situées les plus au sud, ont fait l'objet d'un sondage subaquatique profond. Cette recherche inédite avait pour but de définir la période de construction de ces ouvrages, attribuée habituellement à l'antiquité.

Les sondages ont été implantés près du musoir de chaque jetée, à 24 m (sondage 1) et à 52 m (sondage 2) du rivage où la profondeur de l'étang est en moyenne de 0,80 m. D'une largeur approximative de 5 m, elles affleurent à la surface au bord du rivage et disparaissent au large sous 0,40 m d'eau. Elles sont constituées de blocs de calcaire bruts d'extraction provenant des carrières périphériques des rivages de l'étang. Leurs assises reposent à 0,90 m de la surface sur un lit de vase organique partiellement densifiée.

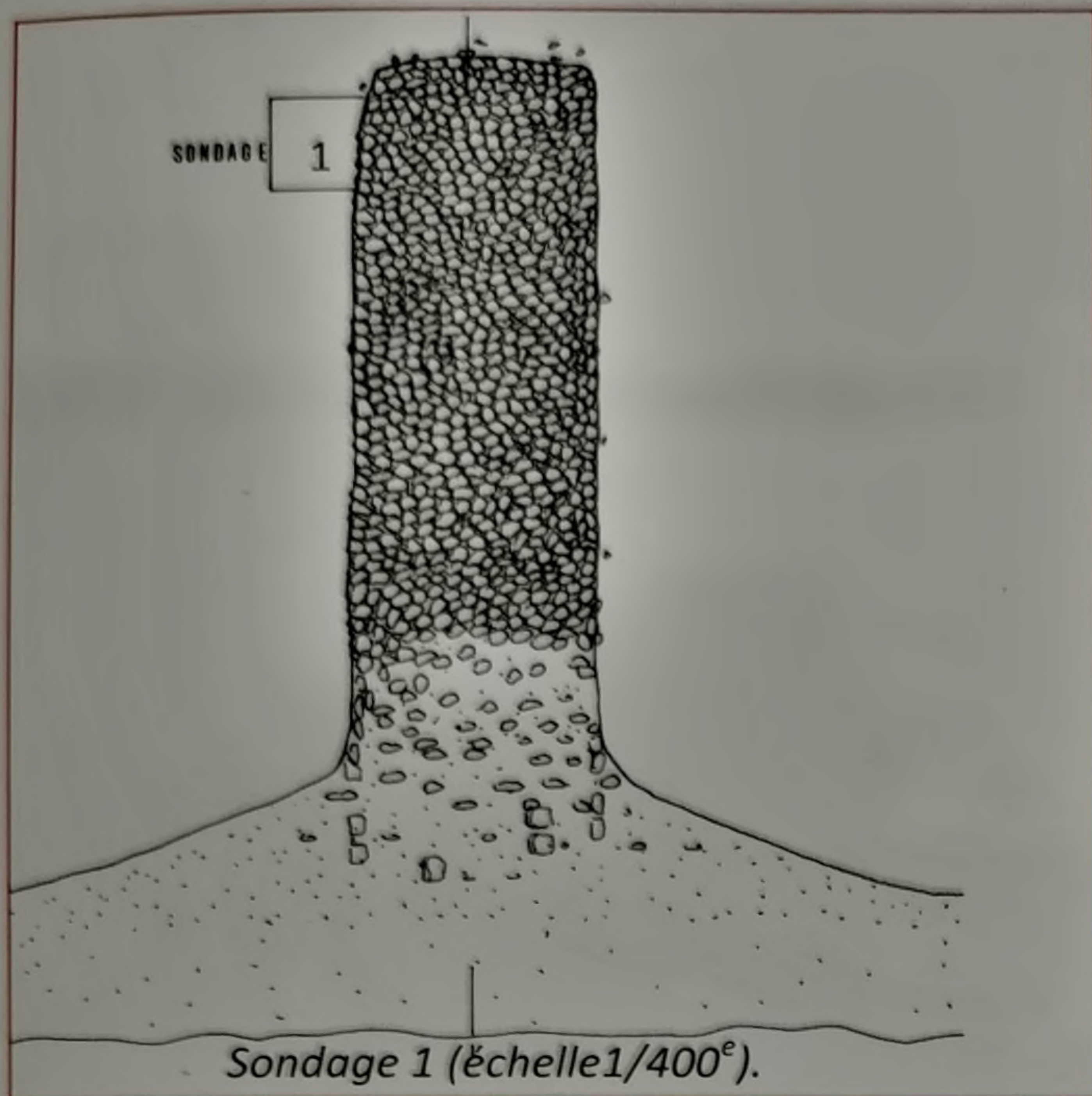
Sur cette strate située à 0,10 m sous le lit de l'étang, les deux sondages ont mis au jour des vestiges de l'activité militaire du XIX^e siècle : une vingtaine de douilles de fusil Lebel portant la date de fabrication de 1898 et une douille à percussion à broche de fusil de chasse Lefauchaux utilisé à la même période.



Moyens techniques d'aspiration et de filtrage.

Mise au jour d'une amphore type Pascual 1 – sondage 3



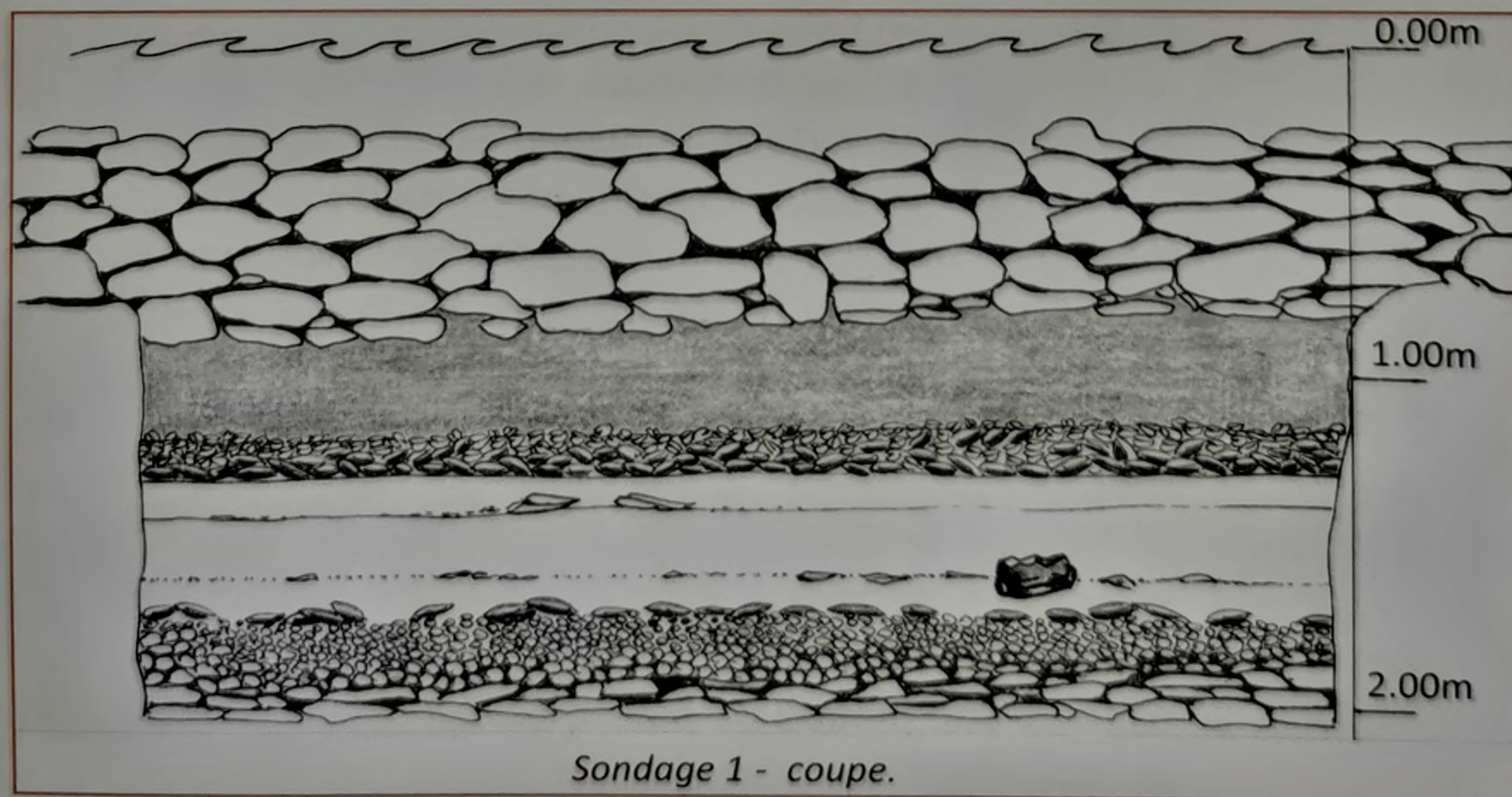


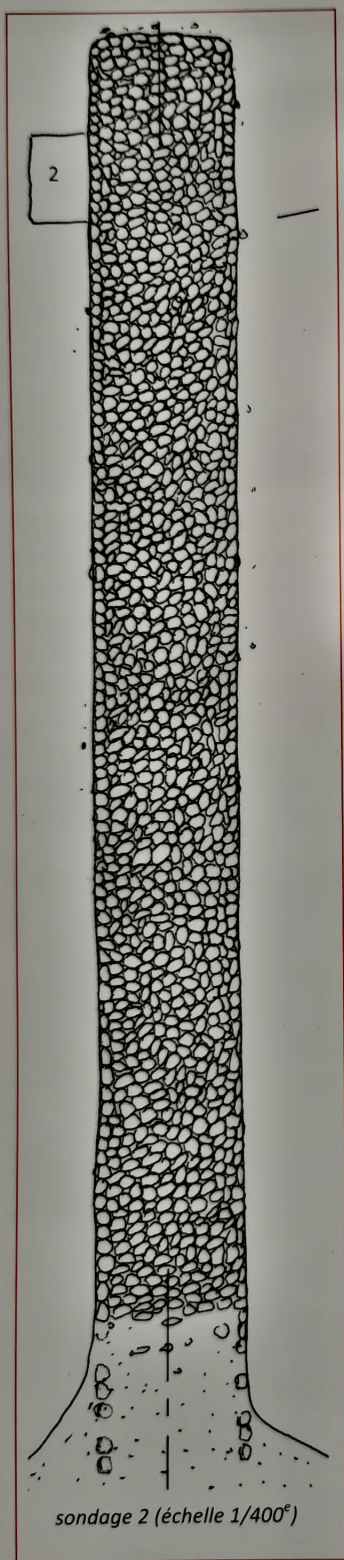
Dans le premier sondage réalisé à 24 m du rivage, entre 0,90 m et 1,20 m de la surface, une couche de limon argileux dont la formation est antérieure à la fin du XVIII^e siècle, est exempte de toute trace d'artéfact et ne peut être datée dans la durée. Elle relate cependant un comblement massif et rapide de l'anse par d'importants apports déposés par les crues aux fréquences rapprochées qui explique l'absence d'éléments fossiles du biotope.

A 1,30 m de la surface, un lit de petits galets formé par le prolongement des composants du rivage a constitué un support propice au développement des coquillages comme en témoigne la présence de nombreuses coquilles d'huitres et de moules qui rappelle la prédominance du milieu marin. Jusqu'à 1,40 m on traverse une couche d'argile sableuse. A cette profondeur, quelques tessons de tuile canal et la découverte d'un tesson de faïence brune des XVII^e-XVIII^e siècles, témoignent de l'ampleur du comblement depuis cette période.

Plus profondément, la progression du sondage se fait à travers d'épaisses couches de limon argileux compact jusqu'à 1,70 m de la surface, où a été mise au jour une marmite à deux anses, de forme globulaire à large lèvre. Réalisée dans une argile sableuse grise par cuisson réductrice, elle pourrait marquer un niveau de la période médiévale.

L'anthropisation de la période antique est très largement matérialisée par la présence entre 2,00 m et 2,10 m de la surface de 6 tessons de céramique sigillée sud-gauloise, 24 de céramique commune, 62 d'amphore, 5 briquettes ou carreaux de terre cuite, 8 concrétions de clous en fer et un objet en bronze représentant une patte à cinq doigts.





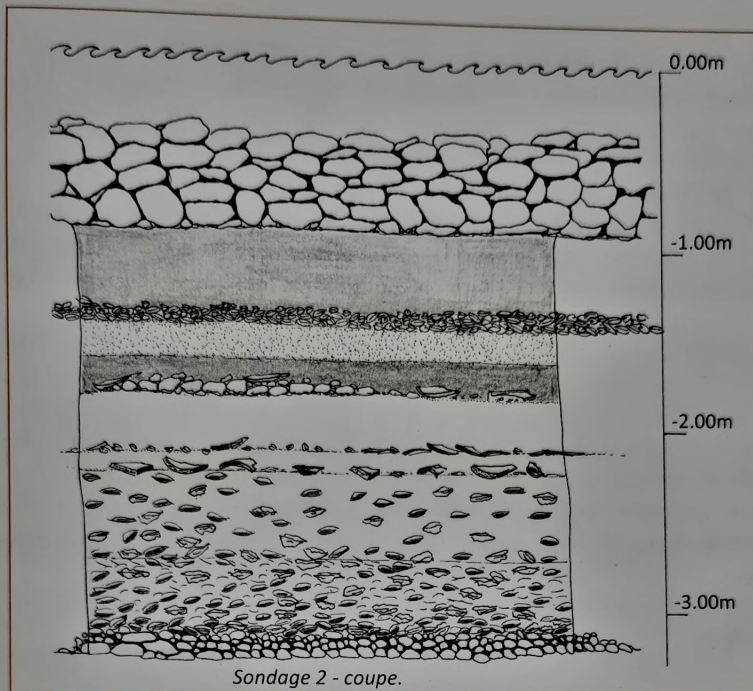
En période de vent de nord-ouest, vue de la jetée 2.

L'aspect roulé des tessons est consécutif à la composition de la strate abrasive constituée de galets sur laquelle ils reposent, vestige d'une ancienne plage formée par l'érosion du banc rocheux côtier à une période où le niveau de la mer était inférieur d'environ 2 m. Submergée par la remontée de la mer, elle a constitué l'habitat d'une importante implantation d'huitres et de moules dont les coquilles mêlées aux tessons de céramiques antiques témoignent des activités de pêche.

Le second sondage concerne la jetée longue de 52 m. La lecture de la stratigraphie révèle une similitude avec le premier sondage jusqu'à -1,70 m. A cette profondeur, 3 tessons de céramiques en argile sableuse grise à cuisson réductrice et 1 fragment de tuile canal mais également 6 roches en granit rose prélevées dans un talus de pierres d'extraction constituant vraisemblablement un lest de bateau, ont été mis au jour.

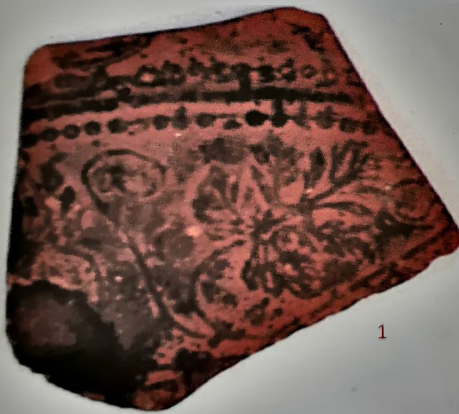
A 2,00 m de la surface, le niveau est marqué par des tessons de céramiques grisâtres (médiévales?) mêlés à une couche de cardiums. Ce biotope fossile témoigne de l'évolution du milieu marin vers un milieu fermé de type étang qui a pu intervenir au cours des XIII^e et XIV^e siècles après que le fleuve Aude ait dévié son cours vers l'étang de Vendres qui constitue son estuaire actuel.

A -2,20 m, le niveau antique se caractérise par la présence de tessons : 4 de céramique sigillée sud-gauloise, 2 de céramique commune, 12 d'amphore, 3 briquettes ou carreaux de terre cuite et une plaque de plomb de 5 X 1,5 cm portant des traces de martelage.



Sondage 2 - coupe.

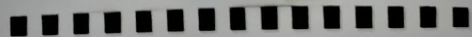
Sous-jacente et jusqu'à 2,70 m de la surface, on relève une épaisse couche de coquilles d'huitres et de moules de taille adulte qui pourrait être assimilable à des activités ostréicoles. Entre 2,70 m et 3,10 m de la surface, la strate est constituée des mêmes coquilles de moules et d'huitres très fragmentés. A -3,10 m, l'émergence du banc rocheux se signale par un lit de galets mêlés de coquilles.



1



2



1 - Fragment de céramique sigillée sud-gauloise (éch. 2).

2 - Cruche XVII^e - XVIII^e siècles.

3 - Marmite période médiévale.



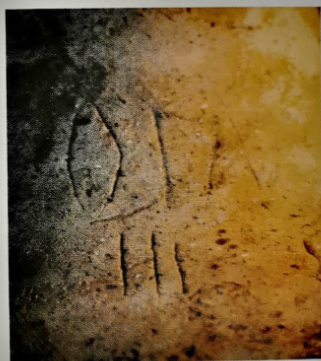
3

Trois autres sondages ont été réalisés au sud et à l'ouest de la Pointe Brunet. Le premier (sondage 3) dans le but d'effectuer un relevé stratigraphique de ce secteur de l'étang. Les deux autres (sondage 4 et 5) ont été entrepris pour identifier des points de résistance localisés à faible profondeur lors d'une prospection par piquetages.

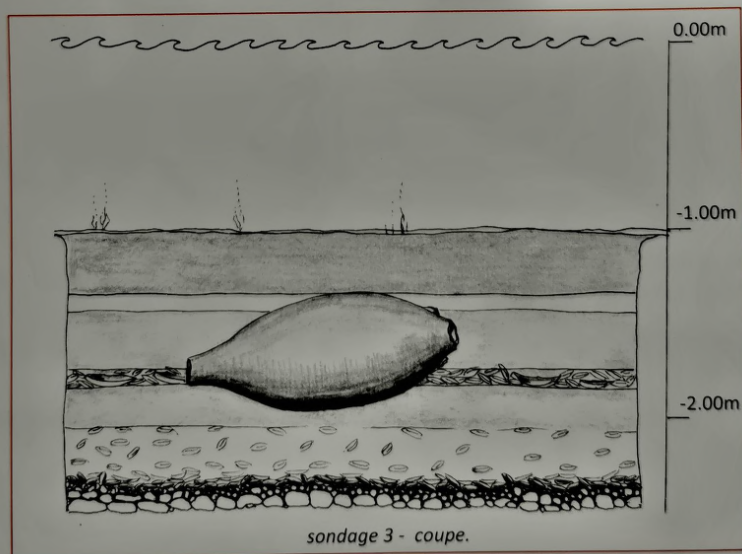
Le sondage 3 a été implanté à 54 m du rivage, au sud de l'ancienne butte de tir aménagée par l'Armée au début du XX^e siècle. La plage à la Pointe Brunet est jonchée de coquilles d'huîtres provenant probablement d'un ancien triage de pêche. Des tessons de céramiques antiques, des balles de munitions militaires et des débris de démolition récents sont mêlés au gravier de la berge.

A l'emplacement du sondage la hauteur d'eau est de 1 m. Jusqu'à -1,70 m, le comblement est composé d'une succession de strates de vase molle composée de dépôts organiques et d'apports plus denses de limon fluvial. A 1,80 m de la surface, le biotope marin formé principalement de coquilles d'huîtres et de moules marque le lit de la lagune à la période antique. De très nombreux artefacts ont été mis au jour : tessons d'amphore, *tegulae*, parois fines, céramique commune, sigillée sud-gauloise, fragment de verre, ossements et une panse d'amphore de type Pascual 1 complète, marquée d'un graffiti. Cette diversité d'objets est caractéristique d'un rebut de cargaison.

A 2,30 m de la surface, le substrat de galets annonce le banc rocheux de l'ancien rivage tapissé de coquilles brisées.



Amphore type Pascual 1 - graffiti sur l'épaule.



sondage 3 - coupe.

Les sondages 4 et 5 ont été réalisés à 40 m de la plage à l'ouest de la Pointe Brunet, avec une profondeur d'étang de 1,40 m. Dans cette zone, un courant latéral de nord-ouest accentué par la configuration du rivage réduit la formation des dépôts alluvionnaires.

Après avoir traversé les limons argileux jusqu'à 1,80 m de la surface, les points de résistance localisés par le piquetage se révèlent être un talus de pierres calcaire d'extraction auxquelles sont mêlés des débris de faïence. Nous mettrons au jour : 6 plats creux à large bord de 260 à 330 mm de diamètre, 6 pots à fond plat et panse globulaire avec l'épaule carénée et la lèvre en bourrelet de 96 à 155 mm de diamètre, 1 poignée de poêle, 1 cruche à panse globulaire de 300 mm de diamètre.

La caractéristique commune à ces faïences est la texture blanche ou grisâtre de l'argile utilisée et la glaçure jaune ou jaunâtre qui recouvre les parois externe et interne, sans trace d'utilisation. Ces productions caractéristiques des ateliers de St Geniès, région de l'Uzège dans le Gard dont la commercialisation a été largement diffusée de la fin du XVII^e siècle et durant le XVIII^e siècle. C'est une vaisselle commune réalisée à base d'argile kaolinique aux propriétés réfractaires.

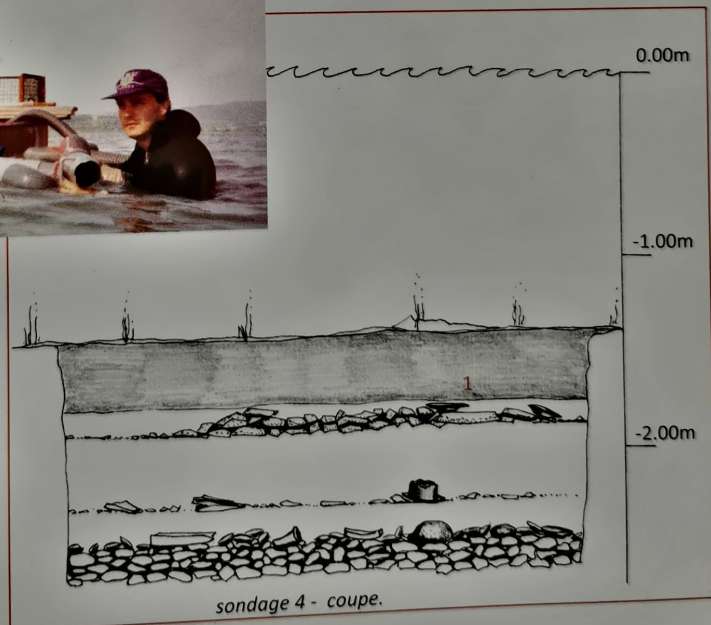
Cet ensemble mis au jour peut être assimilé à un rebut de cargaison. Les navires naviguaient probablement par cabotage depuis Arles jusqu'au grau de la Vieille Nouvelle, passage par lequel ils pénétraient dans la lagune encore praticable pour les embarcations légères.

Une cruche ou aiguière, de 300 mm de diamètre, contemporaine à cette période, a également été mise au jour. Sa panse est globulaire avec des décors à la molette sur bourrelets en ligne courbe. Le col, l'anse cannelée et le goulot sont recouverts d'une glaçure.

A 2,10 m de la surface, vingt fragments et deux pots de 230 et 280 mm de diamètre, à la panse globulaire et lèvre à courbure externe, réalisés dans une argile sableuse grise par cuisson réductrice matérialisent des productions du Haut Moyen Age. On reconnaît une céramique de 240 mm de diamètre, à large bord plat, à la panse cylindrique et au fond bombé de type « cacabus » : marmite servant à cuire, qui était ajustée à l'intérieur de l'orifice supérieur du fourneau de briques grâce à sa large lèvre, seule la panse étant au contact du foyer. Cet ensemble appartenait vraisemblablement à de la vaisselle de bord.



Fragment de plat en faïence de l'Uzège XVII^e - XVIII^e siècles.



Sa datation nous est donnée également, par la présence de deux amphores de Méditerranée orientale, de types Late roman 1a et Robinson 344, mises au jour dans ce même niveau. Leurs cannelures réalisées dans une argile granuleuse, leur donnent un aspect relativement grossier. Contenant généralement du vin, elles étaient produites en Cilicie au sud de la Turquie et dans les îles de Chypre et de Rhodes du V^e au VI^e siècles de notre ère. Elles sont les premiers exemplaires de ce type découverts dans les étangs.

A -2,40 m, le niveau antique repose sur un ancien rivage formé d'un lit de galets qui décline vers l'ouest où le banc rocheux sous-jacent s'interrompt accentuant le pendage brusquement jusqu'à 2,70 m de la surface. L'anthropisation antique y est largement présente et 264 tessons mis au jour constituent des marqueurs archéologiques d'une période allant d'environ 20 av. J.-C. jusqu'à 50 ap. J.-C. Les tessons d'amphores identifiés proviennent d'Espagne du sud, province romaine de Bétique : Dressel 9 et Haltern 70 ; d'Espagne du nord, province romaine de Léétanie, région de Tarragone : Pascual 1 et Dressel 2/4 ; de Gaule du sud, province de Narbonnaise : Gauloise 2. 12 tessons de céramique à parois fines, 6 tessons de céramique sigillée sud-gauloise, ainsi qu'une assiette fragmentée de sigillée italique de type SIG-IT 1.1 portant un timbre de potier dans un cartouche « *in planta pedis* » et un graffiti à l'intérieur du pied, ont également été mis au jour. Ces tessons sont plus ou moins érodés par leur séjour sur le lit de galets constituant un support abrasif.

Associés à ces vestiges antiques, de gros blocs de basalte roulés de 0,40 m de diamètre et des galets de granit et de calcaire dur de 0,15 m de diamètre proviennent du délestage de bateaux. Tous ces indices montrent l'existence d'une activité portuaire commerciale dans ce secteur de l'étang jusqu'à alors insoupçonnée.

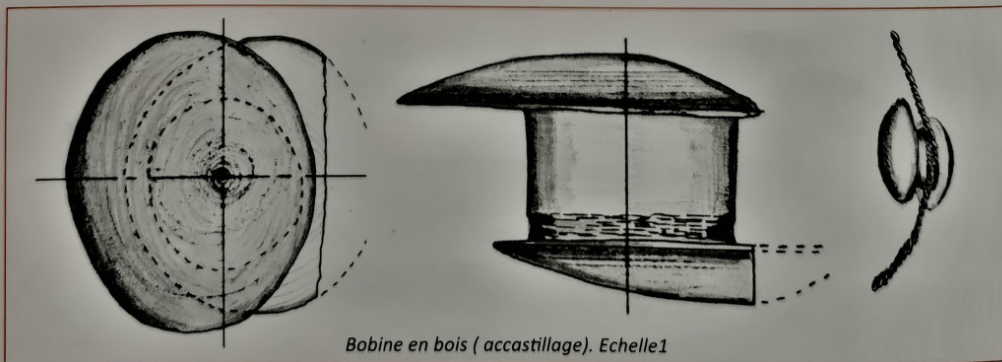
La poursuite du sondage jusqu'à 2,00 m de la surface a permis le dégagement du tombant rocheux et la mise au jour d'une cruche à une anse, de forme ovoïde, de 193 mm de hauteur, de finition non tournée. Sa lèvre forme un bourrelet à courbure externe, le fond est plat. Sa pâte gris foncé est sableuse, à gros grains. L'épaule est lissée par polissage, la panse est sillonnée de stries verticales formées par les grains de sable entraînés lors du lissage à la spatule lui donnant un aspect grossier. Les parois relativement fines, de 8 à 5 mm, et la symétrie de la panse montre une fabrication expérimentée. Peut-on voir là un travail de tradition protohistorique tardive ?

Cette série de sondages a fourni une documentation archéologique tout à fait nouvelle sur le rôle important de l'anse des Galères dans l'histoire portuaire maritime de Narbonne entre le XVII^e siècle et le I^{er} siècle av. J.-C.

La période médiévale contemporaine au chantier naval de l'année 1318 est marquée par du mobilier archéologique constitué de vaisselles de bord, sans pouvoir l'associer avec précision à cet événement historique.

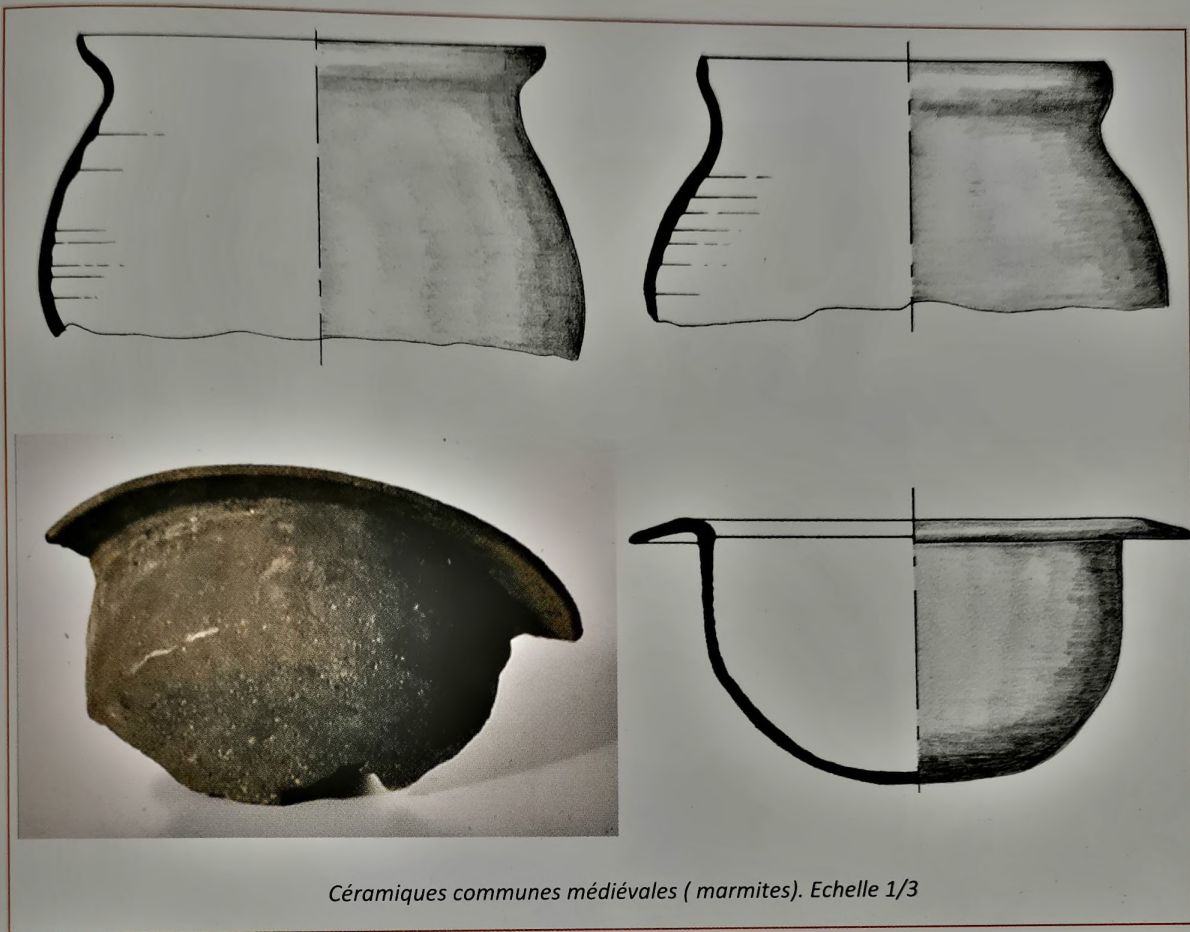
Elle a permis également de relever une chronologie précise de l'évolution du comblement sédimentaire de la lagune jusqu'à son état actuel d'étang fermé.

Les futures recherches archéologiques subaquatiques dans l'anse révéleront, sans aucun doute, des vestiges inédits de périodes de l'histoire maritime de cette voie des civilisations méditerranéennes.



Bobine en bois (accastillage). Echelle 1

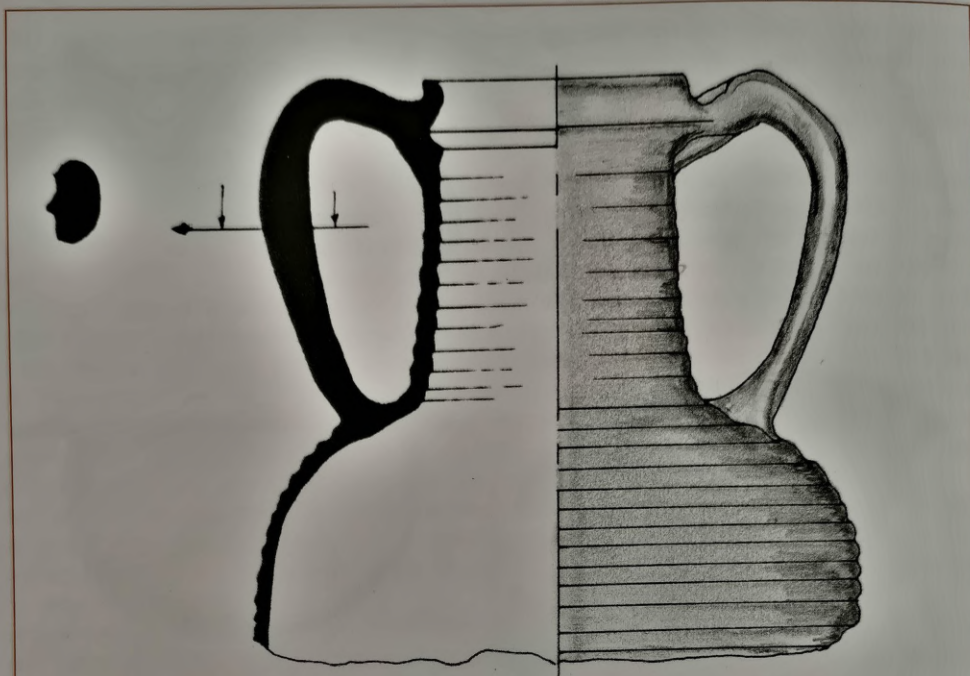
rien-
ures
éné-
e et
cou-
vers
qu'à
jour
ap.
Bé-
rra-
ons
rag-
« in
ont
lets
ces
jus-
eux
non
sa-
for-
Les
éri-
rôle
ècle
obi-
évè-
men-
des
es.



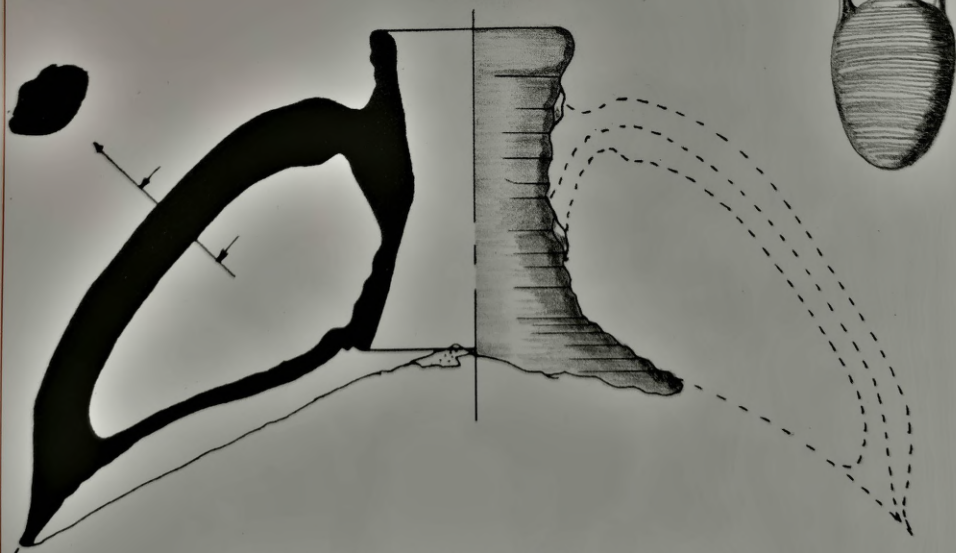
Céramiques communes médiévales (marmites). Echelle 1/3



Céramiques issues des sondages 4 et 5, marqueurs de datation d'une large fourchette allant du XVII^e siècle au I^{er} siècle av. J.-C.



Amphore orientale type A-ORI Rb344 – V^e-VI^e siècles ap. J.-C.

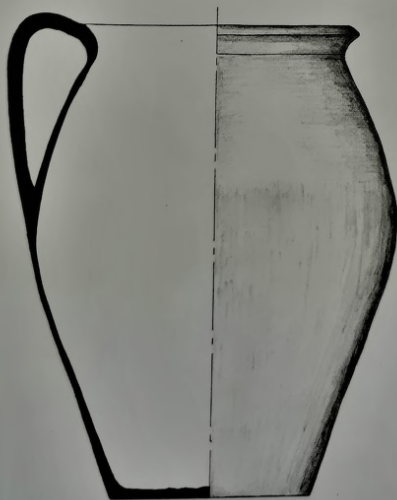


Amphore orientale type A-ORI Lra1a – V^e-début du VI^e siècle ap. J.-C.

Echelle 1/2



Céramique sigillée italique avec timbre « in planta pedis » et graffiti, type SIG-IT 3.2 – 10 av. J.-C./50 ap. J. –C.



Céramique non tournée de tradition protohistorique – II^e – I^{er} siècles av. J.-C.

Echelle 1/4